



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 10 avril 2001
Pour être diffusé à 8 h 30

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Enquête sur les approches en matière de planification des études, 1999** 2
La grande majorité des parents canadiens espèrent voir leurs enfants acquérir une certaine formation collégiale ou universitaire, selon une nouvelle enquête. Cependant, dans le cas de plus de la moitié de ces enfants, leurs parents n'ont pas épargné expressément en prévision de leurs études postsecondaires.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Fil d'acier et certains produits de fil métallique, février 2001 6
- Produits chimiques industriels et résines synthétiques, février 2001 6

NOUVEAUX PRODUITS



COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

Enquête sur les approches en matière de planification des études

1999

La grande majorité des parents canadiens espèrent voir leurs enfants acquérir une certaine formation collégiale ou universitaire, selon une nouvelle enquête. Cependant, dans le cas de plus de la moitié de ces enfants, leurs parents n'ont pas épargné expressément en prévision de leurs études postsecondaires.

Dans le cadre de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études de 1999 (EAPE), les parents de 87 % des enfants âgés de 18 ans et moins ont déclaré qu'ils souhaitaient que leurs enfants poursuivent leurs études au-delà du niveau secondaire. Cependant, les parents de seulement 41 % des enfants avaient épargné, en 1999, expressément en vue des études collégiales ou universitaires de ces derniers.

Il n'est pas étonnant de constater que l'écart entre les aspirations et l'épargne en vue des études était plus prononcé dans le cas des ménages situés au bas de l'échelle des revenus.

De plus, l'enquête a révélé que les montants mis de côté, par les parents, en vue des études postsecondaires de la plupart des enfants sont considérablement en deçà des estimations du coût moyen global actuel de telles études.

Et même s'ils épargnaient, la plupart des parents s'attendaient à ce que leurs enfants aient besoin de ressources financières supplémentaires pour payer leurs études postsecondaires. Les parents de la moitié des enfants s'attendaient à ce que leurs enfants aient à emprunter pour étudier et, dans la vaste majorité des cas, de tels emprunts prendraient la forme de prêts étudiants gouvernementaux plutôt que de prêts provenant d'une institution bancaire ou de membres de la famille.

Les revenus étaient aussi étroitement liés aux attentes visant le besoin d'un prêt étudiant, ce besoin étant surtout prévu par les parents des ménages ayant les revenus les plus faibles.

Des enquêtes précédentes ont montré que la réussite sur le marché du travail est intimement liée à l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires. Les revenus de tels diplômés ont tendance à être plus élevés et ces derniers sont moins susceptibles d'être au chômage.

En fait, environ le cinquième des personnes de 18 à 24 ans ont fréquenté l'université à plein temps en 1997-1998, en hausse par rapport à 15 % en 1987-1988. De la même façon, le quart des personnes

Note aux lecteurs

Les données du présent communiqué proviennent de la nouvelle Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE), menée par Statistique Canada en partenariat avec Développement des ressources humaines Canada.

L'EAPE est la première enquête de Statistique Canada auprès des ménages à recueillir des renseignements détaillés sur la façon dont les Canadiens planifient les études postsecondaires de leurs enfants. L'enquête a été menée en octobre 1999, en complément de l'Enquête sur la population active. Les données recueillies portent sur 20 353 enfants âgés de 18 ans ou moins en 1999.

L'EAPE a évalué les moyens adoptés par les parents pour planifier et préparer les études postsecondaires de leurs enfants.

L'EAPE a recueilli des données détaillées sur deux ensembles clés de pratiques.

Le volet de la **préparation financière** porte sur l'épargne en vue des études postsecondaires des enfants, la connaissance du coût des études postsecondaires, les types d'instrument d'épargne et les attentes au sujet des autres moyens de financer les études postsecondaires, y compris le recours éventuel aux prêts étudiants.

Le volet de la **préparation non financière** porte, par exemple, sur la communication à leurs enfants des attentes et des aspirations des parents au sujet des études postsecondaires, la mesure de l'engagement parental dans l'apprentissage et la formation des enfants et les attitudes et pratiques concernant les devoirs à la maison et la télévision.

Des données détaillées ont été recueillies à la fois au sujet des enfants et des ménages dans lesquels ils vivent, en vue d'une analyse selon des caractéristiques telles que l'âge, le sexe, le niveau et le rendement scolaire des enfants, le nombre d'enfants par famille, le revenu du ménage ainsi que le niveau de scolarité, la profession et la situation des parents sur le marché du travail.

Le présent communiqué met l'accent sur les enfants et sur les moyens que prennent leurs parents pour planifier financièrement les études postsecondaires de leurs enfants.

de 18 à 21 ans poursuivaient des études collégiales à plein temps en 1997-1998, en hausse par rapport à 19 % en 1987-1988.

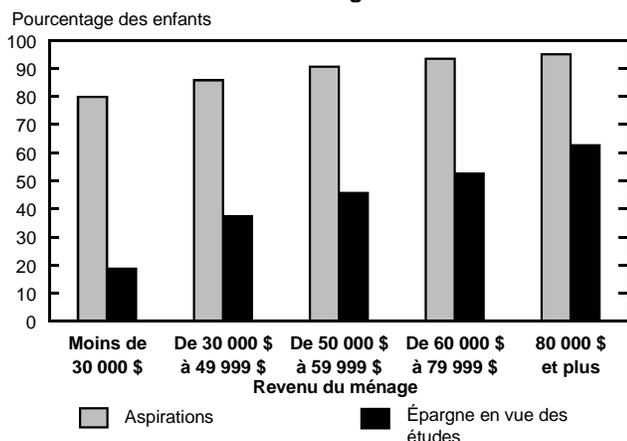
Épargner pour l'éducation postsecondaire d'un enfant

Les parents de 80 % des 1,5 million d'enfants qui vivaient dans des ménages dont le revenu était inférieur à 30 000 \$ en 1999 espéraient voir leurs enfants poursuivre des études postsecondaires, par rapport à 95 % des enfants vivant dans des ménages dont les revenus étaient de 80 000 \$ ou plus.

Cependant, les parents de moins de 20 % des enfants qui vivaient dans des ménages dont le revenu était inférieur à 30 000 \$ ont déclaré épargner en vue

des études de leurs enfants. Par contraste, les parents de 63 % des enfants qui vivaient dans des ménages dont le revenu était de 80 000 \$ ou plus ont déclaré épargner en vue des études de leurs enfants.

Aspirations postsecondaires pour les enfants et épargne en vue des études, selon le revenu du ménage



Aspirations postsecondaires et épargne en vue des études postsecondaires

	Pourcentage des enfants dont les parents ou tuteurs	
	espèrent qu'ils poursuivront des études postsecondaires	épargnent en vue de leurs études postsecondaires
Tous les enfants	87,1	40,7
Revenu du ménage		
Moins de 30 000 \$	79,8	18,7
De 30 000 \$ à 49 999 \$	85,8	37,4
De 50 000 \$ à 59 999 \$	90,6	45,6
De 60 000 \$ à 79 999 \$	93,4	52,6
80 000 \$ ou plus	95,0	62,6
Niveau de scolarité le plus élevé		
Moins que le niveau secondaire	70,4	16,0
Diplôme d'études secondaires	81,8	32,7
Certaines études postsecondaires	86,3	31,9
Certificat de métier	83,8	34,3
Collège communautaire, collège technique ou CEGEP	90,3	44,8
Baccalauréat	94,9	55,9
Diplôme universitaire de cycle supérieur	96,7	60,5
Province		
Terre-Neuve	81,8	43,8
Île-du-Prince-Édouard	80,0	35,9
Nouvelle-Écosse	85,5	44,5
Nouveau-Brunswick	81,3	41,5
Québec	85,8	28,8
Ontario	90,1	43,6
Manitoba	81,0	45,1
Saskatchewan	79,8	50,7
Alberta	84,8	44,5
Colombie-Britannique	88,5	44,9

Le niveau de scolarité des parents a également joué un rôle. La majorité des parents, quel que soit

leur niveau de scolarité, souhaitent voir leur enfant poursuivre des études postsecondaires. Cependant, les données recueillies indiquent que seulement 16 % des parents des enfants de ménages dont les parents ou les tuteurs n'ont pas terminé leurs études secondaires ont épargné en vue de leurs études. Dans les ménages dont au moins un des parents a obtenu un diplôme universitaire de cycle supérieur, ce pourcentage était presque quatre fois plus élevé, soit 60,5 %.

L'épargne est passablement inférieure aux coûts totaux estimés des études postsecondaires

L'enquête a révélé que les parents n'ont généralement pas, et de loin, épargné suffisamment pour payer la totalité des études postsecondaires de leurs enfants. La valeur médiane de l'épargne accumulée pour les études, déclarée en 1999 pour tous les enfants de 18 ans ou moins en 1999, a été de 3 000 \$ (elle se situait donc, pour la moitié des enfants visés, au-dessus de ce montant et, pour l'autre moitié, au-dessous).

Il existait une relation manifeste entre le montant épargné et l'âge de l'enfant. Parmi les parents qui ont déclaré une épargne accumulée pour les études de leurs enfants, celle-ci s'élevait à 1 500 \$ (médiane) pour chaque enfant de quatre ans ou moins et à 5 000 \$ pour les enfants de 14 à 18 ans.

Cependant, à l'automne 2000, par exemple, les frais de scolarité moyens pour des études menant à un diplôme de premier cycle en arts au Canada étaient de 3 378 \$, en hausse par rapport à 1 496 \$ en 1990-1991. Les frais de scolarité pour des études de premier cycle varient considérablement selon la province et selon le programme d'études. Pour les résidents du Québec, les frais de scolarité pour des études de premier cycle en arts, comme pour pratiquement tous les domaines d'études, sont au moins de moitié inférieurs à ceux auxquels font face les résidents des autres provinces.

L'épargne médiane en vue des études de chaque enfant baissait en fonction inverse du nombre d'enfants qui vivaient dans un ménage. L'épargne médiane chez les ménages où ne vivait qu'un enfant a été de 3 600 \$ en 1999. Elle n'était que de 3 000 \$ par enfant dans les ménages où vivaient trois enfants, et de 2 500 \$ par enfant dans les ménages où vivaient quatre enfants ou plus. Pour tous les groupes d'âge, l'épargne médiane a eu tendance à augmenter en fonction directe du revenu du ménage.

La plupart des parents s'attendaient à ce que leurs enfants travaillent pendant leurs études

Les parents de 70 % des enfants s'attendaient à ce que leurs jeunes contribuent financièrement à

leurs études collégiales ou universitaires en travaillant pendant leurs études secondaires. La proportion était encore plus élevée (86 %) en ce qui concerne les enfants pour lesquels les parents s'attendaient à ce qu'ils travaillent pendant leurs études postsecondaires.

Cependant, les parents de 50 % des enfants croyaient que leurs enfants auront besoin de ressources financières supplémentaires, comme des prêts, pour payer leurs études postsecondaires, qu'ils aient ou non épargné à cette fin.

Pour 94 % des enfants, les parents s'attendaient à ce que de tels prêts prennent la forme de prêts étudiants gouvernementaux plutôt que de prêts provenant d'une institution bancaire ou de membres de la famille.

Attentes au sujet d'autres moyens de financement des études postsecondaires

	Proportion d'enfants dont on s'attend		
	qu'ils travaillent avant les études postsecondaires, y compris au secondaire	qu'ils travaillent pendant leurs études postsecondaires	qu'ils empruntent pour aider à financer leurs études postsecondaires
Tous les cas	70,2	85,8	50,3
Situations de l'épargne			
Épargnants	71,7	85,7	48,3
Non-épargnants	68,0	85,9	52,9
Revenu du ménage			
Moins de 30 000 \$	73,1	86,8	64,0
De 30 000 à 49 999 \$	72,4	86,4	60,1
De 50 000 \$ à 59 999 \$	71,5	86,9	52,5
De 60 000 \$ à 79 999 \$	69,2	86,1	45,9
De 80 000 \$ ou plus	65,0	83,5	33,1
Terre-Neuve	65,5	86,9	61,9
Île-du-Prince-Édouard	92,2	95,9	66,1
Nouvelle-Écosse	87,0	90,8	68,3
Nouveau-Brunswick	79,7	90,9	72,7
Québec	45,2	77,1	40,5
Ontario	80,0	88,9	49,7
Manitoba	75,1	88,8	52,8
Saskatchewan	78,3	90,1	64,2
Alberta	75,5	87,5	55,4
Colombie-Britannique	72,4	86,0	51,7

Pour deux tiers des enfants qui vivaient dans des ménages du groupe des revenus les plus faibles, les parents s'attendaient à ce que leurs enfants aient besoin d'emprunter pour les aider à financer leurs études postsecondaires. Ce pourcentage diminuait régulièrement à mesure que le revenu du ménage augmentait. Pourtant, pour environ le tiers des enfants des ménages aux revenus les plus élevés, leurs parents s'attendaient aussi à ce que ces derniers aient besoin d'un prêt.

Le besoin probable d'un prêt était le plus élevé au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à

l'Île-du-Prince-Édouard, où, pour deux tiers des enfants, les parents s'attendaient à ce qu'ils aient besoin d'un emprunt pour poursuivre des études collégiales ou universitaires.

Les parents ont commencé à épargner lorsque l'enfant était jeune ou n'ont pas épargné du tout

En général, les parents qui ont mis de côté de l'argent expressément en vue des études postsecondaires de leur enfant ont commencé à épargner lorsque leur enfant était très jeune. Règle générale, ceux qui n'ont pas commencé à épargner lorsque leur enfant était très jeune, ne l'ont pas fait du tout.

La moitié des enfants visés par l'épargne avaient un an ou moins lorsque leurs parents ont commencé à mettre de l'argent de côté en vue de leurs études postsecondaires. Selon les données de l'enquête, 75 % des enfants visés par une telle épargne avaient cinq ans ou moins lorsque leurs parents ont commencé à mettre de l'argent de côté à cette fin.

Les ménages qui ont économisé en vue des études de leurs enfants l'ont fait selon divers types de régimes d'épargne. Le plus courant était le Régime enregistré d'épargne-études (REEE), déclaré par les parents d'environ 40 % des enfants.

Types de régimes d'épargne en vue des études

	Épargne en vue des études		
	Régimes enregistrés d'épargne-études	Comptes en fiducie	Autres formes
	% d'enfants		
Toutes les provinces	40,3	34,7	48,1
Terre-Neuve	44,3	28,5	41,5
Île-du-Prince-Édouard	32,5 ^m	35,3 ^m	50,4
Nouvelle-Écosse	38,5	36,5	41,2
Nouveau-Brunswick	40,2	36,6	42,5
Québec	39,4	25,2	44,8
Ontario	42,0	33,6	48,8
Manitoba	35,7	38,0	51,8
Saskatchewan	34,1	47,3	44,7
Alberta	34,6	43,5	47,9
Colombie-Britannique	44,8	36,8	53,5

^m Haut taux d'erreur associé à cette estimation.

Le deuxième type d'épargne le plus courant était le compte en fiducie, qui visait 35 % des enfants. Selon les répondants de l'enquête, 48 % des enfants ont été visés par d'autres types de régimes d'épargne, comme un compte bancaire ou un régime enregistré d'épargne-retraite. Des ménages ont déclaré recourir à plus d'un type de régimes d'épargne pour certains enfants.

Le recours au REEE était relativement plus rare à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan et en Alberta,

où il visait environ le tiers des enfants. Le recours au REEE était le plus fréquent en Colombie-Britannique, où il visait 45 % des enfants pour qui une préparation sous forme d'épargne-études existait, et à Terre-Neuve, où il visait 44 % des enfants.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes

et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle au 1 800 307-3382 (educationstats@statcan.ca), Centre de la statistique de l'éducation, ou avec Charles Delorme au (613) 951-7354 (charles.delorme@statcan.ca), Division des enquêtes spéciales. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Fil d'acier et certains produits de fil métallique

Février 2001

Les livraisons de fil d'acier et de certains produits de fil métallique ont atteint 60 295 tonnes métriques en février, en diminution de 14,9 % par rapport aux 70 890 tonnes métriques livrées en février 2000. Des données statistiques relatives à la production et aux exportations pour certains produits sont également disponibles.

Données stockées dans CANSIM: matrice 122 (série 19).

Le numéro de février 2001 de *Fil d'acier et certains produits de fil métallique* (41-006-XIB, 5 \$ / 47 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Peter Zylstra au (613) 951-3511 (zylspet@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Produits chimiques industriels et résines synthétiques

Février 2001

Les fabricants ont produit 203 192 tonnes métriques de résines synthétiques de polyéthylène en février, en diminution de 7,6 % en regard des 220 006 tonnes produites en février 2000.

Le total de la production pour les deux premiers mois de 2001 se chiffrait à 407 996 tonnes, en baisse de 4,6 % par rapport aux 427 611 tonnes produites durant la même période en 2000.

Les données sur la production de 3 autres types de résines synthétiques et de 24 produits chimiques industriels sont également disponibles.

Données stockées dans CANSIM: matrice 951.

Le numéro de février 2001 de *Produits chimiques industriels et résines synthétiques* (46-002-XIB, 5 \$ / 47 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Josée Perreault au (613) 951-9836 (josee.perreault@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

NOUVEAUX PRODUITS

Extraction de charbon, 1999
Numéro au catalogue: 26-206-XIB (19\$).

Fil d'acier et certains produits de fil métallique,
février 2001
Numéro au catalogue: 41-006-XIB (5\$/47\$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF, la version micro-fiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

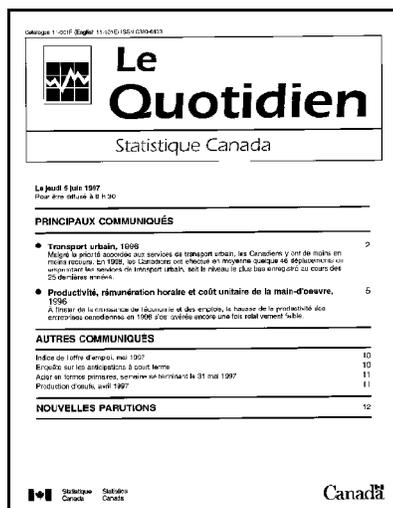
Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez: **1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur: **1 877 287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte: **1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous les rubriques *Produits et services et Publications payantes (\$)*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, julie.belanger@statcan.ca
Chef de la Diffusion officielle: Madeleine Simard (613) 951-1088, madeleine.simard@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2001. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.